

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

# Dans l'Eure, un syndicat d'enseignants dénonce le projet de carte scolaire 2020

Publié par Paris-Normandie

3 minutes

Dans l'Eure, la Direction des services académiques de l'Éducation nationale (Dasen) a communiqué aux organisations syndicales le profil de [la carte scolaire 2020](#) pour le primaire. Les syndicats d'enseignants ont pris note de ce document vendredi 17 avril 2020 et ce n'est pas peu dire que la pilule ne passe pas du côté du [SNUDI FO 27](#).

## « Manque de respect »

La branche enseignement de Force ouvrière a rédigé un communiqué, lundi 20 avril 2020, pour exprimer son mécontentement. « *Au-delà de la surprise, nous ressentons un profond manque de respect et une énorme déception tant les actes sont loin des discours* », considèrent ainsi les représentants du mouvement, Patrice Martineau et Matthieu Laguette.



**A partir de 1€**

**L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique



JE M'ABONNE

## « Provocation »

Déplorant un calendrier qu'elle estime intenable, avec une consultation réduite à sa plus simple expression lundi 27 avril 2020, une réunion technique le lendemain et une validation dès le mercredi 29, l'organisation syndicale y voit « *de l'irrespect et de la provocation* ». Et elle ne s'arrête pas là.

Sur le terrain, la situation ne s'améliore pas, faute de moyens pour mettre les projets en place

Le communiqué déplore également un manque de moyens récurrent dans l'Eure. Selon les calculs du SNUDI FO 27, le compte n'y est pas. Si la Dasen annonce 13 recrutements, il ne s'agit pas de nouveaux postes nets puisque le département était déjà déficitaire de sept postes. Pour pouvoir offrir les 29 classes recensées, ce n'est pas la mutation des 16 enseignants issus des classes qui ferment qui va totalement compenser. D'où le courroux du syndicat : « *Voilà la réalité du terrain. Le ministre fait des annonces, mais sur le terrain, la situation ne s'améliore pas, faute de moyens pour mettre les projets en place ! Pour disposer de moyens supplémentaires, l'inspecteur d'académie a donc décider... d'en supprimer. Ainsi a-t-il pris la décision de fermer 33 postes de remplaçants pour ouvrir les postes supplémentaires en éducation prioritaire.* »

## Incompréhension

« *L'incompréhension est totale dans la profession* », estime le SNUDI FO 27, pour qui la suppression de ces 33 postes de

remplaçants est « *inacceptable* ». L'organisation réclame donc l'annulation de ces suppressions, le refus de tout recours à des contractuels sur ces postes de remplaçants « *comme pour tous les autres postes de l'Éducation nationale* » et le recrutement de professeurs des écoles supplémentaires.